



Dossier de presse

Installation du groupe national « ours » dans les Pyrénées

Toulouse, le 26 juin 2008

Groupe national « ours » dans les Pyrénées

Le 26 juillet 2007, la Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie était venue à Toulouse présider une réunion sur le Plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises. Elle avait pu constater qu'il n'existait plus dans les Pyrénées les conditions de confiance pour que se renoue une concertation entre les acteurs du massif sur la gestion de l'ours brun.

Avec le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, elle avait commandé alors quatre missions pour disposer d'éléments objectifs sur lesquels réengager un dialogue :

1. **L'évaluation à mi-parcours du Plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises et l'évaluation ab initio du Plan de soutien à l'économie agro-sylvopastorale pyrénéenne** ont été effectuées par Alain ESCAFRE du Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation, et des Espaces Ruraux et Eric BINET de l'Inspection Générale de l'Environnement. Le choix des deux missionnaires qui avaient réalisé en avril 2005 un audit des institutionnels du massif pyrénéen leur a permis de disposer d'éléments de comparaison irremplaçables entre la situation initiale et la situation actuelle.

Afin de mener à bien cette nouvelle mission, dans l'esprit d'une concertation constante et approfondie avec les acteurs locaux, les auditeurs ont procédé sur le terrain à des entretiens individuels ou collectifs avec de nombreuses personnes directement concernées, puis avec les différents responsables des organisations socioprofessionnelles et associations et enfin avec des agents de l'Etat et des établissements publics. Tout au long de la mission les auditeurs ont veillé à respecter la pluralité et la diversité de leurs interlocuteurs. Les missions de terrain se sont déroulées du 7 au 18 janvier, puis du 11 au 22 février, et enfin du 17 au 21 mars 2008 ; elles ont permis de rencontrer plus de deux cents interlocuteurs.

2. **Une mission d'analyse destinée à améliorer la définition des territoires de présence des ours et au renforcement du suivi de la population d'ours** a été réalisée par Denis LAURENS et Georges RIBIERE de l'Inspection Générale de l'Environnement. Cette mission devait en particulier examiner la situation d'autres pays pour établir des comparaisons avec la France et formuler sur les bases de ces analyses comparatives des propositions visant à une meilleure cohabitation entre ours et activités humaines. Quatre déplacements ont été effectués :

- en Espagne dans les monts Cantabriques en novembre 2007 ;
- en Italie dans la région du Trentin-Haut-Adige en décembre 2007 ;
- en Slovénie dans le secteur de Kocevje début février 2008 ;
- aux Etats-Unis dans le Montana fin février 2008.

Pour chacun de ces déplacements, la délégation française était constituée d'élus locaux, de fonctionnaires, de représentants des éleveurs et/ou des bergers, de représentants des chasseurs et d'associations d'environnement. Quarante personnes ont ainsi participé à ces déplacements. Cette analyse a été complétée par de nombreux entretiens individuels ou collectifs et par des visites de terrain sur l'ensemble du massif pyrénéen. Ces entretiens ont été coordonnés avec ceux de la mission précédente. Sur un plan général, la mission a souhaité inscrire son rapport dans le cadre global de l'aménagement équilibré de la montagne pyrénéenne et de l'organisation des activités dans l'espace, plaçant au même niveau biodiversité, élevage et toutes les autres activités présentes sur le massif.

3. **Une consultation d'experts internationaux concernant le protocole « ours à problème » utilisé en France** a été effectuée sous l'égide de l'Equipe Technique Ours de l'ONCFS. Pour ce faire, à partir du document décrivant précisément les données comportementales de l'ours Francka collectées entre 2006 et 2007, et du protocole français d'intervention sur un « ours à problème », une série de questions a été posée à cinq biologistes européens spécialistes dans le suivi et la gestion de populations d'ours brun dans leur pays :

- M. Jonozovic, Institut Forestier de Slovénie, Responsable du département Faune Sauvage, Ljubljana, Slovénie ;
- P. Genovesi, Institut National pour la Faune Sauvage, Bologne, Italie. Vice-président pour l'Europe de l'International Bear Association ;
- G. Palomero, consultant pour le Ministère espagnol de l'Environnement, Fondation Oso Pardo, Santander, Espagne ;
- J. Rauer, Institut de Recherche d'Ecologie, Université de médecine vétérinaire à Vienne, Autriche ;
- J. Swenson, Département d'Ecology et de Gestion des Ressources Naturelles, Université de Norvège, Responsable du projet scandinave ours.en Espagne dans les monts Cantabriques en novembre 2007.

4. **Des propositions pour améliorer le soutien au pastoralisme** ont été remises en décembre par le Préfet de Région sur les points suivants :

- le renforcement de l'efficacité des aides au pastoralisme ;
- une meilleure prise en compte des spécificités du massif dans le cadre des réglementations existantes ;
- l'amélioration de l'action administrative.

Ces propositions visent à améliorer les interventions de l'Etat, de l'Europe et des collectivités en faveur des actions pastorales qui s'appuient sur la convention de massif ainsi que les programmations du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et du Fonds européen pour le développement régional (FEDER).

La Secrétaire d'Etat est venue à Toulouse le 26 juin installer le groupe national « ours » dans les Pyrénées, instance de dialogue, dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement, qui se réunira régulièrement sous l'autorité du Préfet coordonnateur de massif. Il s'agit d'une première réponse aux demandes unanimement exprimées lors de sa précédente venue, et qui ont également été reprises par les deux rapports d'inspection, d'un dialogue et d'une décision au plus proche du terrain.

Ce groupe doit à l'avenir permettre d'entretenir la concertation autour de la mise en œuvre du Plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises. Il veillera, pour les domaines concernés, à se coordonner avec les travaux conduits dans le cadre du comité de pilotage du Plan de soutien à l'économie agro-sylvo-pastorale pyrénéenne. La composition du groupe permet la représentation de tous les acteurs – services de l'Etat, élus, professionnels de l'agriculture, de la forêt et du tourisme, chasseurs, associations de protection de la nature et de l'environnement – et de tous les départements concernés.

La première réunion du groupe a été consacrée à une prise de contact et à une présentation des rapports des quatre expertises. Ensemble, les participants doivent donc se saisir des rapports des missions menées cet hiver pour formuler des propositions sur l'évolution et les améliorations qu'il est possible d'apporter aux deux plans. Passée la période d'estive, la prochaine réunion aura lieu en septembre afin de permettre à chaque membre, après avoir étudié les rapports présentés et remis le 26 juin, de déterminer les pistes de progrès proposées qu'il souhaiterait voir retenues et au groupe de hiérarchiser ces propositions et de déterminer ses modalités de travail.

L'ensemble des rapports est disponible sur le site :

<http://www.ours.ecologie.gouv.fr/>

Constitution du groupe national « ours » dans les Pyrénées

- M. le Préfet de Région Midi-Pyrénées, préfet coordonnateur de massif (Président)
- M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
- M. le Commissaire de Massif

- M. le Directeur de la Nature et des Paysages (DNP) du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Rural et de l'Aménagement du Territoire
- M. le Directeur Régional de l'Environnement de Midi-Pyrénées (DIREN)

- M. le Directeur Général de la Forêt et des Affaires Rurales (DGFAR) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
- M. le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées (DRAF)
- M. le Directeur départemental de l'Equipement et de l'Agriculture de l'Ariège (DDEA09)
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Pyrénées-Atlantiques (DDAF64)
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Pyrénées-Orientales (DDAF66)

- M. le Directeur des Etudes et de la Recherche de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS-DER)
- M. le Directeur Régional Sud-Ouest de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS DR)

- M. Président du Parc National des Pyrénées (PNP) - M. Georges AZAVANT
- M. le président du projet de Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (PNR)

- M. le Président de la Commission Permanente du Comité de Massif - M. François MAITIA
- 2 représentants de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)
- M. Augustin BONREPAUX, Président du Conseil Général de l'Ariège
- M. Bertrand AUBAN, Sénateur de la Haute-Garonne
- M. Jean LASSALLE, Député des Pyrénées-Atlantiques

- M. le Président de l'Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées
- M. le Président du Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne Elevage Languedoc Roussillon
- M. le Président de la Fédération Pastorale de l'Ariège
- M. le Directeur du Centre de Ressources Pastorale Gestion de l'espace (CRPGE) des Hautes-Pyrénées
- Mme ou M. représentant de l'Association des Eleveurs Transhumants des Trois Vallées - Pyrénées-Atlantiques
- M. le Président de l'Association des Bergers – Hautes-Pyrénées
- M. le Président de La Pastorale Pyrénéenne
- M. le Président de la Commission d'Indemnisation Dégâts d'Ours (CIDO) du Parc National des Pyrénées

- 3 représentants de la coordination Association pour le Développement Durable de l'Identité des Pyrénées (ADDIP)

- M. le Référent de la Coordination Associative Pyrénéenne pour l'Ours
- M. le Président du Fonds d'intervention Eco-Pastoral – Groupe Ours Pyrénées (FIEP)
- M. le Président de l'Association Pays de l'Ours – ADET
- M. le Président de Nature Midi-Pyrénées (NMP)
- M. le Président de FERUS

- M. le Directeur Territorial Sud-Ouest de l'Office National des Forêts (ONF)
- M. le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Midi-Pyrénées (CRPF)
- M. le Président de l'Union des Communes Forestières du Grand Sud

- M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Atlantiques
- M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège
- M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne
- M. le Président de la Fédération Communautaire des Accompagnateurs en Montagne Pyrénéens
- M. le Responsable de l'antenne Pyrénées de la Direction des Etudes et de l'Aménagement Touristique de la Montagne (DEATM) d'ODIT France
- Mme la Présidente de Sensibilisation Ours (SOURS)
- M. le Président du Comité Régional du Tourisme de Midi-Pyrénées

- M. le Président de la Commission Faune du Conseil National de Protection de la Nature (CNP)
- M. le Directeur Général de la Direction pour la biodiversité du Ministère de l'Environnement du Royaume d'Espagne
- M. Jon E. SWENSON (intuitu personae), Expert technique de Norvège, Vice-président pour l'Eurasie de l'Association Internationale pour la Recherche et la Gestion de l'Ours, co-président du comité d'experts pour les ours bruns européens du groupe de spécialistes de l'ours de l'UICN